



**Assemblée générale**

Distr.  
LIMITÉE

A/HRC/2/L.32  
3 octobre 2006

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME  
Deuxième session  
Point 2 de l'ordre du jour

**MISE EN APPLICATION DE LA RÉOLUTION 60/251  
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 15 MARS 2006,  
INTITULÉE «CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME»**

**Les droits de l'homme des migrants: Déclaration du Président**

Le Conseil des droits de l'homme prend note du Dialogue de haut niveau sur les migrations et le développement que l'Assemblée générale a tenu les 14 et 15 septembre 2006, en particulier de la place réservée aux droits de l'homme des migrants,

Le Conseil des droits de l'homme souligne la nécessité de se pencher d'une manière globale sur le volet droits de l'homme des migrations, en particulier sur la promotion et la protection des droits de l'homme de tous les migrants, et traitera à cet effet de cette question à ses prochaines sessions.

-----